

Réf: Dossier 272440

Avis de constitution

SOCIETE « AKAM TRADE »

Siège Abidjan, Marcory, Zone 4C-45C, Lot : 45, Rue
Thomas Edison, Lot 45, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKAM TRADE »

Objet : Bâtiments et des Travaux Publics (BTP) - Génie civil; Commerce ; Négoce ; Fournitures de bureau ; Import - Export ; Transport – Logistiques; Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Zone 4C-45C, Lot : 45, Rue
Thomas Edison, Lot 45, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOUMA ALOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13412 du 13/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87915/GTCA/RC/2023 du 13/12/2023

